

08.06.2006 – 12:13 Uhr

Assemblée générale de la Nagra le 8 juin 2006 à Berne : Approbation imminente de la démonstration de faisabilité du stockage géologique

Wettingen (ots) -

L'exercice 2005 a été marqué par deux éléments importants: la consultation publique sur la démonstration de faisabilité du stockage géologique (projet Argiles à Opalinus du Weinland zurichois) et le lancement du plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes» sous l'égide de l'Office fédéral de l'énergie. Le plan sectoriel fixe les critères nécessaires à la sélection de sites pour des dépôts en couches géologiques profondes. L'Assemblée générale de la Nagra en a pris connaissance; elle a été informée aussi des résultats du contrôle de la démonstration de faisabilité du stockage des déchets hautement radioactifs réalisé par les autorités. La décision du Conseil fédéral est attendue dans les semaines à venir. L'Assemblée générale a par ailleurs approuvé les comptes de 2005.

Les comptes annuels de la Nagra ont fait apparaître un chiffre d'affaires de 32,02 millions de francs. Après déduction des revenus de prestations à des tiers et de diverses contributions pour la recherche, 25,73 millions de francs restaient encore à la charge des coopérateurs de la Nagra. Des informations détaillées figurent dans le rapport d'activité dont on peut télécharger la version allemande sous www.nagra.ch.

Pour Monsieur Hans Issler, président de la Nagra, le défi de ces prochaines années réside dans la clarification des questions de sites et dans l'élaboration des demandes d'autorisation générale pour des dépôts en couches géologiques profondes. «La loi sur l'énergie nucléaire et le plan sectoriel, dit-il, montrent le chemin à suivre pour réaliser un stockage en couches géologiques profondes en Suisse. Nous sommes prêts pour les prochaines étapes et disposés à apporter, en tant que partenaires, notre contribution à cette importante tâche de protection de l'environnement. Avec son projet de démonstration de faisabilité du stockage géologique, la Nagra a documenté les connaissances acquises en 30 années de recherche et proposé des solutions techniques».

La Nagra s'est engagée, en 2005 aussi, en faveur d'un dialogue soutenu avec la population. Plusieurs manifestations d'information publiques se sont déroulées sous l'égide des autorités fédérales. Par ses tournées d'information en Suisse et sa participation à de nombreuses expositions, la Nagra reste en contact avec les milieux politiques, les médias et la population.

La procédure de sélection de sites doit être fixée dans le plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes». La prochaine étape est imminente: de la démonstration de la faisabilité du stockage géologique à la sélection de sites. «Deux facteurs décideront du succès, affirme Monsieur Issler: d'une part, des projets techniquement au point et d'un niveau de sécurité élevé, d'autre part, la participation de toutes les personnes et instances concernées à un processus transparent et loyal».

Conformément à la loi suisse sur l'énergie nucléaire, les producteurs de déchets radioactifs sont responsables de l'évacuation sûre de ces derniers. La Confédération et les exploitants de centrales nucléaires ont donc fondé en 1972 la société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra), dont le siège est à Wettingen (AG). La Nagra est en Suisse le centre technique de compétences en matière d'évacuation des déchets

radioactifs dans des dépôts en couches géologiques profondes.

Cette importante tâche a été confiée à 80 collaboratrices et collaborateurs qui assument quotidiennement la responsabilité de la protection durable des êtres humains et de l'environnement. Des programmes très étendus de recherche réalisés dans les deux laboratoires souterrains de Suisse et la forte coopération internationale sont les garants de ces compétences.

En vertu de la loi suisse sur l'énergie nucléaire, les producteurs de déchets radioactifs sont responsables de l'évacuation sûre de ces derniers. C'est pourquoi la Confédération et les exploitants de centrales nucléaires ont fondé en 1972 la Nagra (société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs) dont le siège est à Wettingen (AG). La Nagra est le centre de compétences techniques de Suisse pour l'évacuation des déchets radioactifs dans des dépôts en couches géologiques profondes.

80 collaboratrices et collaborateurs travaillent quotidiennement à cette tâche importante, par sens des responsabilités envers la protection durable des hommes et de l'environnement. De vastes programmes de recherche réalisés dans deux laboratoires souterrains de Suisse et une coopération internationale intense garantissent les compétences.

Contact:

Monsieur Heinz Sager
chef de la Communication
Mobile +41/79/700'70'75

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004441/100510949> abgerufen werden.